Marie-Anne COHENDET, *Une crise de la représentation politique ?* Cités 2004/2, n°18, p 41 - 61

Dégoût du politique, rejet des politiques, peur de l'Europe, corruption, abstention, votes extrémistes... la démocratie représentative semble être en crise. En France comme dans la plupart des pays, la démocratie est essentiellement représentative, même si certains mécanismes de démocratie directe, comme le référendum, permettent de classer notre régime parmi les démocraties semi-directes. Par le mécanisme de la représentation politique, les actes accomplis par les représentants politiques du peuple lui sont attribués comme s'il les avait adoptés lui-même. En obéissant aux règles adoptées par nos représentants, nous sommes supposés n'obéir qu'à nous-mêmes. Or le problème est justement que les Français ne semblent plus se sentir véritablement représentés par les hommes politiques. Leur dédain semble si profond qu'ils ne font bien souvent même plus l'effort d'aller voter, même quand l'éventail politique dans lequel ils peuvent choisir a été considérablement élargi. Fort logiquement, le rejet du politique et l'abstentionnisme profitent largement aux partis extrémistes, et en particulier à ceux qui, tout en se réclamant d'elle, remettent en cause la démocratie.

Ces problèmes ne sont pas vraiment spécifiques à la France. Bien d'autres pays sont affectés par la corruption, l'abstention, la montée des extrêmes, en Europe occidentale surtout, mais aussi dans d'autres régions du monde, et cela quel que soit leur régime politique. Ils ne sont pas non plus entièrement nouveaux. Cependant, ils sont liés au développement de phénomènes tels que la crise économique, la mondialisation, le retour du religieux et une crise d'identité. Les aspects constitutionnels de cette crise s'expliquent aussi partiellement par l'évolution de l'organisation et de la pratique des institutions politiques. Mais, surtout, la nouveauté de cette crise semble résider dans le fait que les citoyens aient, plus que jamais, pris conscience de la complexité et des limites de la démocratie représentative.